

# « À nous d'être les Hollandais vendéens ! » : Noirmoutier va se barricader contre la submersion marine

Le projet de trois portes pour fermer trois étiers et de rehausser de 1 800 mètres de digues à Noirmoutier (Vendée) avance. Il en est au stade de l'enquête publique. L'objectif ? Se protéger des tempêtes type Xynthia, des grosses marées et de l'élévation de l'océan. Un chantier titanique qui va durer trois ans.



Vue du projet de la porte de l'étier du Moulin qui fermera l'accès au port de Noirmoutier. | BUREAU D'ÉTUDES ARCADIS

Noirmoutier (Vendée) se prépare à subir les assauts «« d'une tempête type Xynthia, chaque année, et une marée à plus de 110, par mois. »» **C'est ce que les scientifiques du Giec nous annoncent.** « On ne sait pas quand ça va arriver mais ça va arriver »», prévient Fabien Gaborit, président de la communauté de communes de Noirmoutier. **Depuis 2022, la collectivité travaille sur «« un projet pharaonique »» qui va protéger 23 000 personnes et éviter des dégâts estimés à 139 millions d'euros** », renchérit Patrice de Bonnafos, vice-président en charge de la protection des personnes et des biens face à la mer.

Ce projet prévoit la construction de trois portes anti-submersion à l'entrée de trois étiers importants : l'étier des Moulins, pour protéger le vieux port de Noirmoutier, l'étier de l'Arceau et l'étier des Coëfs. Il s'agit aussi de rehausser 1 800 mètres de digues à 5,05 m NGF. Cette cote intègre l'élévation du niveau de la mer estimé à 60 cm. « **C'est à nous d'être les Hollandais vendéens** », illustre Fabien Gaborit.

Pour connaître tous les détails du projet, faire des observations et émettre des avis, une enquête publique est ouverte à partir de ce lundi 15 décembre. Elle s'arrête le 13 janvier 2026. « **Un dossier de 4 400 pages a été déposé à la préfecture de Vendée.** » Si tout se passe normalement, après l'arrêté, les entreprises seront recrutées en 2026. Après acquisition du foncier, le chantier démarrera en 2027 pour s'achever en 2030.

Ces travaux sont estimés à 17,5 millions d'euros. Des accords de financement ont été trouvés : la Région des Pays de la Loire et le département de la Vendée participeront à hauteur de 15 %, l'Europe 10 %, la communauté de communes de Noirmoutier 20 %. 40 % seront financés par le Financement de la prévention des risques naturels et hydrauliques (FPRNM), comprenez le Fonds Barnier, en partie financé par les assurances.

Pour l'intercommunalité de Noirmoutier, le projet est énorme : « **Il représente 59 % de notre programme d'actions des inondations (Papi)** », indique Fabien Gaborit.

## Le port sera fermé plusieurs mois

Quand tout sera terminé, « **les trois portes seront gérées de manière différente** ». Elles seront manœuvrées selon un protocole à définir. À vérins rotatifs, elles pourront se fermer à n'importe quel moment. À la sortie du port, une passerelle s'ouvrira pour laisser passer les bateaux. Tous les ouvrages seront raccordés. Les piétons et les vélos se promèneront sur la crête et pourront rejoindre le port du Bonhomme à La Guérinière. Ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

Pendant les travaux, le port sera fermé du 15 septembre 2027 au 15 mai 2028. La porte de l'étier du moulin, au niveau de la place des Martyrs, sera construite à 6 mètres de profondeur. Les sédiments retirés seront réutilisés. 72 mesures compensatoires ont été fixées. Parmi elles, un espace naturel de 16 000 m<sup>2</sup> est à recréer sur la pointe des îleaux.

Ce projet ne règle pas tous les problèmes d'inondation. Il devra s'accompagner d'un plan pour réguler les eaux pluviales. Un sujet qui sera au cœur de la campagne des municipales.